

**DEMANDE DE RENOUELEMENT  
DE LICENCE D'ENTREPRENEUR DE SPECTACLES VIVANTS  
pour une durée de trois ans renouvelable**

STRUCTURES ETABLIES EN FRANCE

Ordonnance 45-2339 du 13 octobre 1945 modifiée par la Loi n° 99-198 du 18 mars 1999,  
code du travail articles L 7122-1 et suivants, D 7122-1, R 7122-2 et suivants  
arrêté du 29 juin 2000 modifié par l'arrêté du 24 juillet 2008.

**CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION :**

**I IDENTIFICATION DU TITULAIRE DE LA LICENCE**

**ETAT CIVIL**

Civilité : <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur	
Nom de naissance :	Nom d'usage :
Prénom(s) :	Pseudonyme :
Date de naissance :	Nationalité :

**COORDONNEES PERSONNELLES**

N°	Rue, bâtiment, résidence...	
Code postal :	Commune:	Pays :
Tél : / / / / / / / / / /	Portable : / / / / / / / / / /	Fax: / / / / / / / / / /
Courriel :		

**II IDENTIFICATION DE L'ORGANISME**

Numéro unique d'identification (SIREN et SIRET) :                     /                     /	
Intitulé code NAF ou APE :	Date de création : / / / / /
Dénomination de l'organisme / sigle :	
Le cas échéant, et si différent(s) de la dénomination :	
Nom commercial / Enseigne (nom de vitrine) :	

**COORDONNEES DE L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL**

N°	Voie, bâtiment, résidence...	
Code postal :	Commune :	Pays :
Tél : / / / / / / / / / /	Portable : / / / / / / / / / /	Fax: / / / / / / / / / /
Courriel :		

**ADRESSE POSTALE (si différente de celle du siège social)**

N°	Voie, bâtiment, résidence...	
Code postal :	Commune:	Pays :

**Forains, préciser :**

Commune de rattachement :	Code postal :
N° de livret de circulation :	Date de délivrance : / / / / /

**PERSONNE A CONTACTER POUR L'INSTRUCTION DU DOSSIER**

Nom :		Prénom :
Tél : / / / / / / / / / /	Portable : / / / / / / / / / /	Fax: / / / / / / / / / /
Courriel :		

**III FORME JURIDIQUE DE L'ORGANISME (ne cocher qu'une seule case)****ASSOCIATION** **Loi 1901**    **Loi 1908****FONDATION** **Oui****ENTREPRISE PRIVEE**

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> <b>SA</b> (Société anonyme) .                                    | <input type="checkbox"/> <b>SARL</b> (Société à responsabilité limitée)  |
| <input type="checkbox"/> <b>EURL</b> (Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée) | <input type="checkbox"/> <b>GIE</b> (Groupement d'intérêt économique)  |
| <input type="checkbox"/> <b>SNC</b> (Société en nom collectif).                           | <input type="checkbox"/> <b>SCOP</b> (Société coopérative ouvrière de production)<br>Sont classées ici les SCOP SARL et les SCOP SA  |
| <input type="checkbox"/> <b>SCIC</b> (société coopérative d'intérêt collectif)            | <input type="checkbox"/> <b>ENP</b> (Entreprise individuelle en nom propre)<br>Sont classés ici les personnes physiques, les commerçants, artisans. Leur inscription au répertoire des métiers, au registre du commerce et des sociétés est obligatoire. |
| <input type="checkbox"/> <b>SAS</b> (Société par actions simplifiées)                     | <input type="checkbox"/> <b>Autres</b>   |

**ORGANISME PUBLIC**

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> <b>Régie</b> à caractère administratif                       | <input type="checkbox"/> <b>Régie</b> à caractère industriel ou commercial  |
| <input type="checkbox"/> <b>EPA</b> (Etablissement public administratif)              | <input type="checkbox"/> <b>EPIC</b> (Etablissement public industriel et commercial)  |
| <input type="checkbox"/> <b>EPCC</b> (Etablissement public de coopération culturelle) | <input type="checkbox"/> <b>Service ministériel</b>   |
| <input type="checkbox"/> <b>Collectivité</b> territoriale                             | <input type="checkbox"/> <b>Groupement</b> de collectivités territoriales<br>Notamment les syndicats intercommunaux, districts, syndicats mixtes... |

**ORGANISME MIXTE** **SEM** (société d'économie mixte)    **Autre****INSCRIT AU REPERTOIRE DES METIERS** **Oui**

#### IV TYPE DE STRUCTURE (ne cocher qu'une seule case)

<input type="checkbox"/> Etablissement public du ministère chargé de la culture (1)	<input type="checkbox"/> Centre dramatique national ou régional (2)
<input type="checkbox"/> Centre chorégraphique national (3)	<input type="checkbox"/> Scène nationale (4)
<input type="checkbox"/> Théâtre de ville (5)	<input type="checkbox"/> Compagnie (structure artistique de théâtre, danse, cirque, arts de la rue, ... hors musique)
<input type="checkbox"/> Orchestre national ou régional (6)	<input type="checkbox"/> Opéra (7)
<input type="checkbox"/> Autre ensemble ou groupe de musique	<input type="checkbox"/> Théâtre privé en lieu fixe (8)
<input type="checkbox"/> Producteur, entrepreneur de tournées, diffuseur sans lieu fixe	<input type="checkbox"/> Cabaret, music-hall (9)
<input type="checkbox"/> Festival (10)	<input type="checkbox"/> Auditorium, salle de concert
<input type="checkbox"/> Petite salle de musique (Smac, jauge < 500 personnes,...)	<input type="checkbox"/> Salle ou lieu conventionné et /ou labellisé (11)
<input type="checkbox"/> Autre salle de spectacle	<input type="checkbox"/> Salle polyvalente (12)
<input type="checkbox"/> Agence d'événement (13)	<input type="checkbox"/> Événementiel, programmations diverses, animation (14)
<input type="checkbox"/> Prestataire technique du spectacle vivant	<input type="checkbox"/> Structure itinérante et/ou démontable (15)
<input type="checkbox"/> Entrepreneur de bal (16)	<input type="checkbox"/> MJC ou autre structure socioculturelle
<input type="checkbox"/> Parc de loisirs, d'attractions	<input type="checkbox"/> Casino, discothèque, hôtel, café, restaurant (17)
<input type="checkbox"/> Conservatoire, autre lieu d'enseignement	<input type="checkbox"/> Comité des fêtes, comité d'entreprise (18)
<input type="checkbox"/> Autres	<b>Préciser :</b>

1. Sont classés ici les six théâtres nationaux (Opéra national de Paris, Comédie Française, Théâtre national de l'Odéon - Théâtre de l'Europe, Théâtre national de la Colline, Théâtre national de Chaillot, Théâtre national de Strasbourg), ainsi que les EPIC ou EPA dépendant du ministère de la Culture qui interviennent dans le spectacle vivant mais qui ont des missions culturelles plus larges (EPPGHV, Centre Georges-Pompidou, etc.).
2. Sont classés ici les centres dramatiques nationaux (CDN), les centres dramatiques régionaux (CDR) et les CDR assimilés (ex : les Tréteaux de France).
3. Sont classés ici exclusivement les entreprises reconnues par le ministère de la Culture sous le label «centres chorégraphiques nationaux» (CCN).
4. Sont classés ici exclusivement les établissements ayant le label «scène nationale».
5. Sont classés ici tous les lieux fixes qui disposent d'un équipement professionnel spécifique et sont susceptibles de présenter de façon durable et régulière, sinon permanente, des spectacles au cours de la saison artistique. Ces lieux sont majoritairement subventionnés par les collectivités territoriales et peuvent être également reconnus comme scènes conventionnées. S'y retrouvent classés, à côté des structures qui s'identifient déjà sous le titre théâtres de ville, les théâtres municipaux.
6. Sont classés ici les orchestres nationaux de région et les autres formations orchestrales permanentes qui s'inscrivent dans la politique de décentralisation culturelle.
7. Sont classés ici également les opéras nationaux de région.
8. Sont classées ici les entreprises privées en lieu fixe dont l'activité principale est la présentation de spectacles dramatiques, lyriques et chorégraphiques et notamment les théâtres privés.
9. Sont classées ici les entreprises au sein desquelles l'activité principale de représentation d'un spectacle est associée à un service de boisson ou de restauration, le droit d'entrée associant le plus souvent l'accès à la salle et au spectacle et le prix d'une consommation ou d'un repas.
10. Ne sont pas classées ici les structures qui, outre leurs activités de production de spectacles, peuvent organiser, programmer ou participer à l'organisation d'un festival.
11. Sont classées ici les salles dont l'activité principale est l'accueil et/ou la diffusion de spectacles musicaux, dramatiques, chorégraphiques... et qui correspondent, de par leur jauge et leurs activités, à des labels particuliers (Zénith, SMAC...). Elles peuvent être liées à l'Etat et/ou aux collectivités territoriales par conventions.
12. Sont classées ici des salles qui ne sont pas dédiées exclusivement au spectacle vivant et qui peuvent accueillir d'autres types de manifestations sportives, événementielles ou culturelles.
13. Sont classées ici les entreprises qui interviennent dans les domaines de la communication par le spectacle et l'événement.
14. Sont classées ici les entreprises qui proposent des spectacles « clef en main » sans développer d'activités réelles de production.
15. Sont classées ici toutes les entreprises disposant de chapiteaux ou de structures démontables, pour leurs propres besoins ou pour les besoins d'autres entrepreneurs.
16. Sont classés ici également les orchestres de bals qui emploient directement des artistes ou des techniciens.
17. Sont classées ici les entreprises dont l'activité principale est étrangère au spectacle mais qui peuvent organiser des spectacles comme activités de renfort.
18. Sont classées ici les structures d'animation et d'organisation de fêtes tels les comités officiels ou permanents des fêtes, les commissions d'animation touristiques, les offices de tourisme et les associations rurales. Y sont classés également les comités d'entreprises.

**V ACCORD COLLECTIF OU TEXTE STATUTAIRE**

dans l'attente de l'aboutissement de la reconstitution du paysage conventionnel en cours de négociation  
(ne cocher qu'une seule case)

<input type="checkbox"/> CC Nationale des entreprises artistiques culturelles	<input type="checkbox"/> CC Nationale des théâtres privés
<input type="checkbox"/> CC Nationale des entrepreneurs de spectacles (tournées)	<input type="checkbox"/> CC chanson, variétés et jazz, spectacles musiques actuelles
<input type="checkbox"/> CC Nationale des Parcs, loisirs et d'attractions	<input type="checkbox"/> CC Nationale de l'animation
<input type="checkbox"/> Accord d'entreprise ou accord collectif	
<input type="checkbox"/> Fonction publique territoriale	<input type="checkbox"/> Fonction publique d'Etat
<input type="checkbox"/> Autre convention collective	<b>Préciser :</b>
<input type="checkbox"/> Sans convention ni accord collectif	

**VI RELATIONS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS**  
convention et/ou subvention et/ou aide en cours

Durée inférieure à un an (1)	Durée égale ou supérieure à un an (2)	Aucune ou négligeable (cocher la case) (3)
<input type="checkbox"/> Etat	<input type="checkbox"/> Etat	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Région	<input type="checkbox"/> Région	
<input type="checkbox"/> Département	<input type="checkbox"/> Département	
<input type="checkbox"/> Ville(s)	<input type="checkbox"/> Ville(s)	

1. Lien qui donne lieu à contrat ou convention (pour une durée inférieure ou égale à un an), ou aide par l'intermédiaire d'un fonds de soutien (ex : aide ponctuelle, aide au projet...).
2. Lien qui donne lieu à contrat ou convention, pour une durée supérieure à un an (ex : subvention de fonctionnement pluriannuelle, régie, délégation de service public...).
3. Pas de lien entre l'entrepreneur et l'Etat ou les collectivités territoriales (ni financement, ni mise à disposition, ni mission...).

**VII FONCTION DU REPRESENTANT AU SEIN DE L'ORGANISME (ne cocher qu'une seule case)****ASSOCIATION/ORGANISME PUBLIC :**

- Président  
 Membre du conseil d'administration ou du bureau  
 Salarié(e) (désigné par les statuts, pour les associations)  
 Maire, membre du conseil municipal  
 Personne mandatée par l'organisme

**SOCIETE**

- Gérant/cogérant (SNC, SARL, EURL, SCOP-SARL)  
 Président ou Directeur général ou Directeur général délégué (SAS)  
 Président du directoire ou Directeur général unique (SA à Conseil de surveillance)  
 Directeur général ou Directeur général délégué (SA à conseil d'administration ; SCOP-SA)  
 Autre personne ayant pouvoir d'engager à titre habituel la société et désignée expressément dans les statuts ou par le représentant légal

Date de désignation du représentant au sein de l'organisme : / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_ /

**VIII ACTIVITES ENVISAGEES**

(Ne cocher qu'une seule case, correspondant à l'activité dominante)

<input type="checkbox"/> Théâtre, marionnettes mime, conte, imitation, fantaisie	<input type="checkbox"/> Danse
<input type="checkbox"/> Musique classique et lyrique ainsi que les ballets classiques qui en dépendent	<input type="checkbox"/> Variétés, chansons jazz, musiques actuelles
<input type="checkbox"/> Cabaret, arts visuels revues, attractions qui les accompagnent	<input type="checkbox"/> Cirque, arts de la piste
<input type="checkbox"/> Spectacle de rue	<input type="checkbox"/> Spectacle pluridisciplinaire : spectacle au sein duquel se trouvent des artistes de plusieurs disciplines artistiques (chant, danse, comédie, acrobaties...) ce qui rend impossible la référence à une seule discipline dominante.
<input type="checkbox"/> Sans genre dominant (tous types de spectacles) : ; alternance de spectacles de disciplines différentes (spectacles musicaux, spectacles dramatiques, spectacles chorégraphiques...). Les prestataires de services techniques du spectacle sont également classés ici.	
<input type="checkbox"/> Autre	<b>Préciser :</b>

**IX IDENTIFICATION DE LA LICENCE****CATEGORIE(S) DE LICENCE(S) DEMANDEE(S) (ne cocher qu'une seule case)**

<input type="checkbox"/> Licence de catégorie 1	<input type="checkbox"/> Licence de catégorie 2	<input type="checkbox"/> Licence de catégorie 3
<input type="checkbox"/> Licences de catégories 1 et 2	<input type="checkbox"/> Licences de catégories 1 et 3	<input type="checkbox"/> Licences de catégories 2 et 3
<input type="checkbox"/> Licences de catégories 1, 2 et 3		

**COMPLEMENT POUR LES ENTREPRENEURS DE TOURNEES :**Si l'activité d'entrepreneur de tournée est envisagée, cocher la case : 

Dans ce cas, cette activité est envisagée dans le cadre de :

la licence de catégorie 2 :  Oui  Nonla licence de catégorie 3 :  Oui  Non**DANS LE CAS DES DEMANDES DE LICENCE DE CATEGORIE 1****Préciser la formation en matière de sécurité de la personne assurant la sécurité :**

- Formation auprès d'un organisme agréé de formation à la sécurité du spectacle adaptée à la nature des lieux de spectacles vivants
- Cours de formation équivalent à la formation adaptée à la nature des lieux de spectacles (NB : le SSIAP n'est pas un cursus équivalent), préciser : .....

**Si cette personne n'est pas le candidat, préciser, pour le détenteur de la formation :**Civilité :  Madame  Monsieur

Nom de naissance :

Nom d'usage :

Prénom :

Fonction au sein de l'organisme :

Si la personne est salariée préciser la nature et la durée du contrat de travail :

**IDENTIFICATION DE LA OU DES LICENCE(S) PRECEDENTE(S) (compléter le cas échéant sur papier libre) :**

Date de délivrance de la licence : /__/__/____/	N° de licence :	Organisme :
Date de délivrance de la licence : /__/__/____/	N° de licence :	Organisme :
Date de délivrance de la licence : /__/__/____/	N° de licence :	Organisme :
Date de délivrance de la licence : /__/__/____/	N° de licence :	Organisme :
Date de délivrance de la licence : /__/__/____/	N° de licence :	Organisme :
Date de délivrance de la licence : /__/__/____/	N° de licence :	Organisme :

**DANS LE CAS DES DEMANDES DE LICENCE DE CATEGORIE 1****Préciser la formation en matière de sécurité de la personne assurant la sécurité.**

Si cette personne n'est pas le candidat, indiquer son nom et sa fonction au sein de l'organisme.

**Nomenclature des types de lieu (voir définition ci-dessus)**

Type n° 1 : Opéra	Type n° 2 : Salle de concert	Type n° 3 : Théâtre	Type n° 4 : Salle polyvalente
Type n° 5 : Cabaret	Type n° 6 : Chapiteau	Type n° 7 : Music-hall	Type n° 8 : Théâtre de marionnettes
Type n° 9 : Restaurant-spectacle	Type n° 10 : Discothèque	Type n° 11 : Thé dansant	Type n° 12 : Cafés concerts
Type n° 13 : Théâtre érotique, Peep-show	Type n° 14 : Lieu de plein air		

**Préciser les coordonnées de la / des salle(s) ou du / des lieu(x) aménagé(es) pour des représentations publiques (le cas échéant, compléter sur papier libre) :**

<b>Site 1</b>	<b>Nom :</b>	<b>Type de lieu, selon la nomenclature ci-dessus : Type n°</b>	
N°	Voie, bâtiment, résidence...	Code postal	Commune
<b>Site 2</b>	<b>Nom :</b>	<b>Type de lieu, selon la nomenclature ci-dessus : Type n°</b>	
N°	Voie, bâtiment, résidence...	Code postal	Commune
<b>Site 3</b>	<b>Nom :</b>	<b>Type de lieu, selon la nomenclature ci-dessus : Type n°</b>	
N°	Voie, bâtiment, résidence...	Code postal	Commune
<b>Site 4</b>	<b>Nom :</b>	<b>Type de lieu, selon la nomenclature ci-dessus : Type n°</b>	
N°	Voie, bâtiment, résidence...	Code postal	Commune
<b>Site 5</b>	<b>Nom :</b>	<b>Type de lieu, selon la nomenclature ci-dessus : Type n°</b>	
N°	Voie, bâtiment, résidence...	Code postal	Commune

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus et dans le dossier de demande d'aide ci-joint.

**Fait à :****le :****Signature du demandeur :**

**DECLARATION PREALABLE DU CANDIDAT A LA LICENCE  
D'ENTREPRENEUR DE SPECTACLES VIVANTS**

Je soussigné(e) .....  
m'engage à respecter les obligations légales et réglementaires inhérentes à la profession d'entrepreneur de spectacles et notamment celles énumérées sur l'extrait de réglementation ci-joint.

Je déclare sur l'honneur :

- l'exactitude des renseignements fournis dans le présent dossier
- ne pas avoir fait l'objet d'une décision judiciaire impliquant la faillite personnelle ou l'interdiction de diriger, gérer, administrer ou contrôler une entreprise commerciale de forme individuelle ou sociale,
- ne pas diriger par personne interposée une ou plusieurs autres entreprises de spectacles, ni agir pour le compte d'un tiers qui serait lui-même entrepreneur de spectacles ou exercerait une influence prépondérante dans la gestion d'une ou plusieurs autres entreprises de spectacles.

Dans le cas où j'aurais demandé une licence de 1ère catégorie et où la personne qualifiée dans le domaine de la sécurité des spectacles n'est pas moi-même et viendrait à quitter l'organisme pour lequel je demande cette licence, je m'engage à justifier auprès de l'autorité compétente de la présence dans l'entreprise d'une personne formée à la sécurité des spectacles, en précisant sa fonction et, si la personne est salariée, la nature et la durée du contrat de travail.

A

le

Signature précédée de la mention *lu et approuvé*

## PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- 1) Une attestation sur l'honneur certifiant qu'aucun changement n'est intervenu en ce qui concerne les documents et les renseignements fournis lors de la demande précédente, ou, le cas échéant, les pièces et renseignements relatifs aux modifications intervenues depuis cette demande.
  - 2) Les attestations de comptes à jour, de moins de trois mois, ou, le cas échéant, le protocole d'engagement d'échelonnement de dettes auprès des organismes suivants :
    - a) URSSAF : antenne du siège social  
<http://www.urssaf.fr/> ;
    - b) AUDIENS : 74, rue Jean Bleuzen – 92177 VANVES – Tél : 08 11 65 50 50  
<http://www.audiens.org/> ;
    - c) CONGES SPECTACLES : 7, rue du Helder – 75440 PARIS Cedex 9 – Tél : 01 44 83 44 40 lundi au vendredi de 9h30 à 18h00  
<http://www.conges-spectacles.org/> ;
    - d) AFDAS : délégations en région  
<http://www.afdas.com/> ;
    - e) POLE EMPLOI SERVICE : Centre de recouvrement cinéma-spectacle TSA 70113 - 92891 Nanterre Cedex 09 – Tél : 39 95 (0,15€ TTC/min) Lundi au Jeudi : 9h00 - 17h00, Vendredi : 9h00 - 16h00 ; 08 26 08 08 99  
<http://www.pole-emploi.fr/> ;
    - f) FNAS (*Vous devez adhérer au Fonds national d'activités sociales des entreprises artistiques et culturelles (FNAS) lorsque, quel que soit votre statut, vous êtes une entreprise artistique ou culturelle, de droit privé ou public, dont l'activité principale est la création, la production ou la diffusion de spectacles vivants, et que votre entreprise est subventionnée directement. Vous devez en outre appliquer la convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles*) : 185, avenue de Choisy – 75013 PARIS Tél : 01 44 24 72 73  
<http://www.fnas.net/> ;
    - g) CMB (géré par AUDIENS) : 74, rue Jean Bleuzen – 92177 VANVES – Tél : 08 11 65 50 50  
<http://www.cmb-sante.fr/> ; attestations de cotisations téléchargeables sur : [www.audiens.org](http://www.audiens.org/). Questions sur les cotisations (via audiens) : 0 800 940 182 ;
  - ou h) Guso : TSA 20134 - 69942 Lyon Cedex 20 – Tél : 0 810 863 342 (Prix d'un appel local ; Accueil téléphonique Lundi au Vendredi : 9h00 - 17h00  
<http://www.guso.com.fr.>
- 3) Une attestation sur l'honneur certifiant que l'entreprise n'a pas de dettes en ce qui concerne le paiement des droits d'auteurs, ou, le cas échéant, le protocole d'engagement d'échelonnement de dettes.
  - 4) Un compte-rendu d'activité des trois dernières années accompagné de tout justificatif sur les spectacles produits ou diffusés (liste récapitulative de tous les contrats de cession ou achats de spectacles, calendrier, affiche, programme, articles de presse).
  - 5) La copie des tableaux récapitulatifs des déclarations automatisées des données sociales unifiées (DADS-U) établies depuis la délivrance de la licence concernée par le renouvellement.
  - 6) Pour une **licence d'exploitant de lieux** :
    - a) une attestation de formation à la sécurité des spectacles ou la justification de la présence dans l'entreprise d'une personne qualifiée dans le domaine de la sécurité des spectacles ;
    - b) la dernière attestation de la commission de sécurité délivrée conformément à la réglementation en vigueur.
  - 7) Pour les prestataires de services techniques : copie du label de prestataire de services délivré par la commission nationale du label (C.N.L).

**Ce formulaire, dûment complété, daté, signé et accompagné de l'ensemble des pièces énumérées ci-dessus, doit être adressé, par envoi recommandé avec accusé de réception, au « service licence d'entrepreneurs de spectacles » de la direction régionale des affaires culturelles de la région (DRAC) de l'établissement principal de votre organisme.**

La liste des DRAC et leurs coordonnées sont disponibles sur le site <http://www.culture.gouv.fr/nav/index-regions.html>

**Nous vous invitons à prendre connaissance auprès de la DRAC concernée de la date limite de dépôt des dossiers pour la prochaine réunion de la commission de délivrance des licences d'entrepreneurs de spectacles vivants de votre région.**

**Passée la date de limite de dépôt des demandes, votre dossier sera présenté à la session ultérieure de la commission.**